



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Santé mentale des enfants

Question écrite n° 42789

### Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les effets majeurs sur la santé mentale des enfants, à la suite de la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19 que la France a traversée. L'épidémie a servi de révélateur à de nombreux problèmes et a rappelé l'urgence de mieux protéger la santé mentale des enfants les plus vulnérables. À l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 2021, le Défenseur des droits a publié son rapport annuel sur les droits de l'enfant, où il est précisé les effets dévastateurs de la crise sanitaire sur la santé mentale des enfants, à savoir le stress, les angoisses, les troubles alimentaires... Les plus vulnérables ont été d'autant plus touchés. Selon le rapport, la pandémie de covid-19 a accentué le mal-être déjà existant chez certains enfants. En effet, la crise sanitaire a massivement confronté la population à la mort. Il y est souligné que la nécessité de protéger les personnes les plus âgées a désigné les enfants comme des vecteurs de contagion auprès de leurs grands-parents. Cela a créé des traumatismes. En conséquence et comme cela est indiqué dans le rapport, elle lui demande si le Gouvernement entend renforcer l'offre de soins en pédopsychiatrie sur tout le territoire afin d'assurer l'égalité dans l'accès aux soins. Elle le prie également de bien vouloir lui préciser quelles actions le Gouvernement va mettre en place afin de promouvoir la pédopsychiatrie, discipline peu attractive dont la démographie des professionnels de ce secteur a chuté de 7 % entre 2021 et 2015 alors que le nombre de patients en pédopsychiatrie a augmenté de 60 % en 20 ans.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sandra Boëlle](#)

**Circonscription :** Paris (14<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42789

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 novembre 2021](#), page 8544

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)